

# HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

## Le scandale d'Ormesson

LE JUGE D'INSTRUCTION INTERROGE LE BIJOUTIER DANIAUX

Paris, 25 mai. — M. Hubert Dupuy a achevé la première partie de la tâche qu'il s'était fixée.

Il a constaté en effet, retrouvé la plupart des bijoux concernant les plaintes déposées contre M. Daniaux. La totalité des bijoux remis en dépôt à la supérieure de Saint-Anne par M. Daniaux, est maintenant à la disposition du juge d'instruction.

Les recherches de la police permettent de suivre chez les divers bijoutiers chez lesquels ils ont passé, les bijoux de M. Peyronnet.

Hier, le magistrat a eu la visite de M. Thomas, avocat, que le juge savait avoir reçu de M. Daniaux toutes les reconnaissances provenant de l'engagement des bijoux, d'une valeur de cent cinquante mille francs remis en dépôt par M. Daniaux.

M. Hubert Dupuy a pu triompher des scrupules de M. Thomas et a amené l'avocat à lui remettre les reconnaissances. Il a ainsi pu constater que sur les bijoux engagés par M. Daniaux, il n'y avait que deux monts de piété de Londres à prêt environ quatre vingt mille francs.

Le magistrat avait renoncé, les bijoux, se contentant de préciser le rôle des intermédiaires qui sont intervenus dans les différentes opérations.

## Grève tragique à Méry

UN GENDARME BLESSE. — TROIS ARRESTATIONS.

Méry-sur-Oise, 25 mai. — Au lieu de s'améliorer la situation devient inquiétante. Les grévistes dont les rangs se sont accrues de nombreux environs, se sont portés sur le chantier où ils ont brisé un certain nombre de machines et d'instruments d'exploitation. La matinée s'est écoulée dans un calme relatif mais dans l'après-midi, à l'annonce que des troupes allaient bientôt arriver, une vive surexcitation se produisit. Au nombre de 300 environ, les grévistes se portèrent devant le dépôt de Calaire et ont tenté de démolir la grue qui sert à l'enlèvement des blocs de pierre. Une bagarre s'est produite entre les grévistes et les gendarmes.

Un de ces derniers a reçu un bloc de pierre en pleine poitrine et a été sérieusement blessé.

On a dû le transporter à l'hôpital en automobile.

Trois arrestations ont été opérées.

## L'attentat de Madrid

L'ANARCHISTE COREGIA N'AVAIT PAS DE COMPLICES

Madrid, 25 mai. — La direction de la police annonce que l'anarchiste Coregia était d'origine italienne, naturalisé Espagnol et résidait à Buenos-Ayres. Expulsé à la suite des troubles de 1903, il débarqua à Barcelone, où il passa six mois. Il arriva à Madrid le 14 janvier. Il était inscrit sur les registres de police et surveillé, mais comme il ne fréquentait aucun milieu anarchiste, la surveillance se relâcha.

Il sortit avec sa valise dimanche et lundi. La police estime que Coregia était un soldat sans complices. Les bombes trouvées chez lui n'ont pas encore été transportées au laboratoire faute de véhicule approprié. L'autopsie du cadavre aura lieu aujourd'hui.

Un lieutenant retraité et le directeur de la revue « la Idea » qui faisaient dans la rue l'apologie de l'anarchisme, ont été arrêtés.

## Pablo Iglesias poursuivi

Madrid, 25 mai. — La justice militaire instruisant les événements de Barcelone a lancé un mandat d'arrêt contre le chef socialiste Pablo Iglesias, récemment élu député.

Par crainte d'un coup de main, les prisonniers ont été transférés à Pontevedra.

À la suite de la bagarre, l'agitation s'étant accrue, les journaux ont été fermés qui vont être fermés qui vont se joindre au mouvement.

## Une mère et son enfant asphyxiés

Bruxelles, 25 mai. — Un épouvantable accident s'est produit pendant la nuit de mardi à mercredi, dans l'immeuble portant le numéro 38 du boulevard de Waterloo.

Le congère de cette maison est Mme G... dont le mari, infirmier, était de garde à l'hôpital militaire. A six heures et demi du matin, les ouvriers d'un tailleur dont les travaux étaient situés dans la pièce au-dessus de la porte encore fermée, contrairement à l'habitude.

Après avoir sonné vainement, ils s'adressèrent à la concierge de la maison contiguë qui leur permit d'ouvrir la porte. Ils remarquèrent que la porte était fermée, contrairement à l'habitude.

Après avoir sonné vainement, ils s'adressèrent à la concierge de la maison contiguë qui leur permit d'ouvrir la porte. Ils remarquèrent que la porte était fermée, contrairement à l'habitude.

## Manoël II à Paris

Paris, 25 mai. — Le roi de Portugal a rendu visite, cet après-midi, à M. Fallières. Assis à sa suite de l'Élysée, le roi de Portugal a fait une promenade au bois de Boulogne et est rentré à sept heures à l'hôtel.

## Une fillette assassinée à Deeryck

Courtrai, 25 mai. — L'émotion produite à Deeryck, ce village des environs par l'horrible assassinat commis à Deeryck, dans la journée du 6 de ce mois, par la petite Alice Degrezelle, âgée de 12 ans, a été, à peine calmée, qu'un nouveau crime a été commis dans les mêmes circonstances et à peu près au même endroit, vient de jeter l'alarme dans la contrée. Cette fois, c'est une fillette, âgée de 4 ans et demi, la petite Anne Vanderbeke, élève de M. M. Vanderbeke, garde-chasse, à Deeryck. La petite victime a été trouvée assassinée, mardi, vers 3 heures de l'après-midi, dans un champ d'égout, à environ 50 mètres du chemin de la Marquette et à 50 mètres de la rue de la Deeryck, à Courtrai et à 150 mètres de la maison de ses parents. C'est son père, accompagné de deux gendarmes, qui étaient à la recherche de l'assassin, qui est allé découvrir le cadavre de son enfant.

## Un échafaudage s'effondre

SIX BLESSES

Bruxelles, 25 mai. — Un éboulement s'est produit mercredi après-midi, sur les chantiers d'un bâtiment en construction, boulevard de Waterloo, à Bruxelles. Six ouvriers ont été blessés. Les compagnons de travail accoururent à leur secours et les déblayerent bientôt. Les six hommes furent transportés à l'hôpital de la ville. M. M. Lequay, commissaire adjoint et M. le docteur Lefebvre arrivèrent presque aussitôt. Ce dernier donna des soins aux six ouvriers qui tous étaient plus ou moins grièvement blessés et transportés à l'hôpital.

## Un pugilat entre député et administrateur de journal

Paris, 25 mai. — Une altercation suivie d'une scène de pugilat s'est produite cet après-midi à la gare du Nord, entre MM. Lecoul, député de l'Aisne et M. Ferrusson, administrateur d'un journal.

Après que les adversaires eurent échangé quelques injures, on les sépara et on les conduisit dans le bureau du sous-chef de gare.

Incident, dont on ne connaît pas la cause exacte, n'aura, affirme-t-on, pas de suite.

## Le scandale d'Ormesson

LE JUGE D'INSTRUCTION INTERROGE LE BIJOUTIER DANIAUX

Paris, 25 mai. — M. Hubert Dupuy a achevé la première partie de la tâche qu'il s'était fixée.

Il a constaté en effet, retrouvé la plupart des bijoux concernant les plaintes déposées contre M. Daniaux. La totalité des bijoux remis en dépôt à la supérieure de Saint-Anne par M. Daniaux, est maintenant à la disposition du juge d'instruction.

Les recherches de la police permettent de suivre chez les divers bijoutiers chez lesquels ils ont passé, les bijoux de M. Peyronnet.

Hier, le magistrat a eu la visite de M. Thomas, avocat, que le juge savait avoir reçu de M. Daniaux toutes les reconnaissances provenant de l'engagement des bijoux, d'une valeur de cent cinquante mille francs remis en dépôt par M. Daniaux.

M. Hubert Dupuy a pu triompher des scrupules de M. Thomas et a amené l'avocat à lui remettre les reconnaissances. Il a ainsi pu constater que sur les bijoux engagés par M. Daniaux, il n'y avait que deux monts de piété de Londres à prêt environ quatre vingt mille francs.

Le magistrat avait renoncé, les bijoux, se contentant de préciser le rôle des intermédiaires qui sont intervenus dans les différentes opérations.

## Grève tragique à Méry

UN GENDARME BLESSE. — TROIS ARRESTATIONS.

Méry-sur-Oise, 25 mai. — Au lieu de s'améliorer la situation devient inquiétante. Les grévistes dont les rangs se sont accrues de nombreux environs, se sont portés sur le chantier où ils ont brisé un certain nombre de machines et d'instruments d'exploitation. La matinée s'est écoulée dans un calme relatif mais dans l'après-midi, à l'annonce que des troupes allaient bientôt arriver, une vive surexcitation se produisit. Au nombre de 300 environ, les grévistes se portèrent devant le dépôt de Calaire et ont tenté de démolir la grue qui sert à l'enlèvement des blocs de pierre. Une bagarre s'est produite entre les grévistes et les gendarmes.

Un de ces derniers a reçu un bloc de pierre en pleine poitrine et a été sérieusement blessé.

On a dû le transporter à l'hôpital en automobile.

Trois arrestations ont été opérées.

## L'attentat de Madrid

L'ANARCHISTE COREGIA N'AVAIT PAS DE COMPLICES

Madrid, 25 mai. — La direction de la police annonce que l'anarchiste Coregia était d'origine italienne, naturalisé Espagnol et résidait à Buenos-Ayres. Expulsé à la suite des troubles de 1903, il débarqua à Barcelone, où il passa six mois. Il arriva à Madrid le 14 janvier. Il était inscrit sur les registres de police et surveillé, mais comme il ne fréquentait aucun milieu anarchiste, la surveillance se relâcha.

Il sortit avec sa valise dimanche et lundi. La police estime que Coregia était un soldat sans complices. Les bombes trouvées chez lui n'ont pas encore été transportées au laboratoire faute de véhicule approprié. L'autopsie du cadavre aura lieu aujourd'hui.

Un lieutenant retraité et le directeur de la revue « la Idea » qui faisaient dans la rue l'apologie de l'anarchisme, ont été arrêtés.

## Pablo Iglesias poursuivi

Madrid, 25 mai. — La justice militaire instruisant les événements de Barcelone a lancé un mandat d'arrêt contre le chef socialiste Pablo Iglesias, récemment élu député.

Par crainte d'un coup de main, les prisonniers ont été transférés à Pontevedra.

À la suite de la bagarre, l'agitation s'étant accrue, les journaux ont été fermés qui vont être fermés qui vont se joindre au mouvement.

## Une mère et son enfant asphyxiés

Bruxelles, 25 mai. — Un épouvantable accident s'est produit pendant la nuit de mardi à mercredi, dans l'immeuble portant le numéro 38 du boulevard de Waterloo.

Le congère de cette maison est Mme G... dont le mari, infirmier, était de garde à l'hôpital militaire. A six heures et demi du matin, les ouvriers d'un tailleur dont les travaux étaient situés dans la pièce au-dessus de la porte encore fermée, contrairement à l'habitude.

Après avoir sonné vainement, ils s'adressèrent à la concierge de la maison contiguë qui leur permit d'ouvrir la porte. Ils remarquèrent que la porte était fermée, contrairement à l'habitude.

## Manoël II à Paris

Paris, 25 mai. — Le roi de Portugal a rendu visite, cet après-midi, à M. Fallières. Assis à sa suite de l'Élysée, le roi de Portugal a fait une promenade au bois de Boulogne et est rentré à sept heures à l'hôtel.

## Une fillette assassinée à Deeryck

Courtrai, 25 mai. — L'émotion produite à Deeryck, ce village des environs par l'horrible assassinat commis à Deeryck, dans la journée du 6 de ce mois, par la petite Alice Degrezelle, âgée de 12 ans, a été, à peine calmée, qu'un nouveau crime a été commis dans les mêmes circonstances et à peu près au même endroit, vient de jeter l'alarme dans la contrée. Cette fois, c'est une fillette, âgée de 4 ans et demi, la petite Anne Vanderbeke, élève de M. M. Vanderbeke, garde-chasse, à Deeryck. La petite victime a été trouvée assassinée, mardi, vers 3 heures de l'après-midi, dans un champ d'égout, à environ 50 mètres du chemin de la Marquette et à 50 mètres de la rue de la Deeryck, à Courtrai et à 150 mètres de la maison de ses parents. C'est son père, accompagné de deux gendarmes, qui étaient à la recherche de l'assassin, qui est allé découvrir le cadavre de son enfant.

## Un échafaudage s'effondre

SIX BLESSES

Bruxelles, 25 mai. — Un éboulement s'est produit mercredi après-midi, sur les chantiers d'un bâtiment en construction, boulevard de Waterloo, à Bruxelles. Six ouvriers ont été blessés. Les compagnons de travail accoururent à leur secours et les déblayerent bientôt. Les six hommes furent transportés à l'hôpital de la ville. M. M. Lequay, commissaire adjoint et M. le docteur Lefebvre arrivèrent presque aussitôt. Ce dernier donna des soins aux six ouvriers qui tous étaient plus ou moins grièvement blessés et transportés à l'hôpital.

## Un pugilat entre député et administrateur de journal

Paris, 25 mai. — Une altercation suivie d'une scène de pugilat s'est produite cet après-midi à la gare du Nord, entre MM. Lecoul, député de l'Aisne et M. Ferrusson, administrateur d'un journal.

Après que les adversaires eurent échangé quelques injures, on les sépara et on les conduisit dans le bureau du sous-chef de gare.

Incident, dont on ne connaît pas la cause exacte, n'aura, affirme-t-on, pas de suite.

## L'assassinat du gendarme Wepierre

Un fait nouveau. — A-t-on condamné un innocent ?

On sait que récemment, la cour d'assises de Douai a condamné Henri Hodts, comme coupable de l'assassinat du gendarme Wepierre, à 20 ans de travaux forcés.

Or, une déclaration reçue par le maire de Wulverdinghe, jette un jour nouveau sur cette affaire restée obscure et l'on se demande si le condamné est bien le coupable.

Un nommé Candelier, beau-frère des Hodts et qui fut lui-même mis en arrestation dès le début de l'instruction, aurait fait des confidences et aurait indiqué le véritable assassin du gendarme.

Une nouvelle enquête est ouverte.

Elle nous réserve peut-être des surprises.

## A Lille

### Un dement alcoolique veut tuer sa femme

IL LA FRAPPE DE DIX COUPS DE COUTEAU

Un drame affreux dont le verdict pourra sans doute occuper les jurés, s'est déroulé dans la nuit de mardi à mercredi, dans le quartier de Wazemmes.

Voici quelques détails des faits de notre enquête sur cette affaire.

M. Raymond Timbert, âgé de 35 ans, originaire de Hainaut (somme) exerça en outre la profession de jouteur dans un établissement au quartier même de son domicile, Octavia Landrieu, âgée de 30 ans, s'occupait de la tenue de la maison. M. Timbert qui avait un penchant pour la boisson, était atteint depuis quelque temps d'une maladie de la prostate. Il y a dix ans environ, il fut atteint d'une congestion cérébrale causée par l'abus de la boisson, il fut alors soigné par un docteur.

Après une cure de repos, il recommença à travailler, mais son état s'améliora peu et il fut obligé de se faire soigner à nouveau par un médecin.

C'est ainsi qu'il passa plusieurs semaines dans un hôpital de la ville de Lille, où il fut soigné par le docteur Landrieu, son beau-frère.

Après sa sortie de l'hôpital, il fut soigné par le docteur Landrieu, son beau-frère.

Après sa sortie de l'hôpital, il fut soigné par le docteur Landrieu, son beau-frère.

## Le scandale d'Ormesson

LE JUGE D'INSTRUCTION INTERROGE LE BIJOUTIER DANIAUX

Paris, 25 mai. — M. Hubert Dupuy a achevé la première partie de la tâche qu'il s'était fixée.

Il a constaté en effet, retrouvé la plupart des bijoux concernant les plaintes déposées contre M. Daniaux. La totalité des bijoux remis en dépôt à la supérieure de Saint-Anne par M. Daniaux, est maintenant à la disposition du juge d'instruction.

Les recherches de la police permettent de suivre chez les divers bijoutiers chez lesquels ils ont passé, les bijoux de M. Peyronnet.

Hier, le magistrat a eu la visite de M. Thomas, avocat, que le juge savait avoir reçu de M. Daniaux toutes les reconnaissances provenant de l'engagement des bijoux, d'une valeur de cent cinquante mille francs remis en dépôt par M. Daniaux.

M. Hubert Dupuy a pu triompher des scrupules de M. Thomas et a amené l'avocat à lui remettre les reconnaissances. Il a ainsi pu constater que sur les bijoux engagés par M. Daniaux, il n'y avait que deux monts de piété de Londres à prêt environ quatre vingt mille francs.

Le magistrat avait renoncé, les bijoux, se contentant de préciser le rôle des intermédiaires qui sont intervenus dans les différentes opérations.

## Grève tragique à Méry

UN GENDARME BLESSE. — TROIS ARRESTATIONS.

Méry-sur-Oise, 25 mai. — Au lieu de s'améliorer la situation devient inquiétante. Les grévistes dont les rangs se sont accrues de nombreux environs, se sont portés sur le chantier où ils ont brisé un certain nombre de machines et d'instruments d'exploitation. La matinée s'est écoulée dans un calme relatif mais dans l'après-midi, à l'annonce que des troupes allaient bientôt arriver, une vive surexcitation se produisit. Au nombre de 300 environ, les grévistes se portèrent devant le dépôt de Calaire et ont tenté de démolir la grue qui sert à l'enlèvement des blocs de pierre. Une bagarre s'est produite entre les grévistes et les gendarmes.

Un de ces derniers a reçu un bloc de pierre en pleine poitrine et a été sérieusement blessé.

On a dû le transporter à l'hôpital en automobile.

Trois arrestations ont été opérées.

## L'attentat de Madrid

L'ANARCHISTE COREGIA N'AVAIT PAS DE COMPLICES

Madrid, 25 mai. — La direction de la police annonce que l'anarchiste Coregia était d'origine italienne, naturalisé Espagnol et résidait à Buenos-Ayres. Expulsé à la suite des troubles de 1903, il débarqua à Barcelone, où il passa six mois. Il arriva à Madrid le 14 janvier. Il était inscrit sur les registres de police et surveillé, mais comme il ne fréquentait aucun milieu anarchiste, la surveillance se relâcha.

Il sortit avec sa valise dimanche et lundi. La police estime que Coregia était un soldat sans complices. Les bombes trouvées chez lui n'ont pas encore été transportées au laboratoire faute de véhicule approprié. L'autopsie du cadavre aura lieu aujourd'hui.

Un lieutenant retraité et le directeur de la revue « la Idea » qui faisaient dans la rue l'apologie de l'anarchisme, ont été arrêtés.

## Pablo Iglesias poursuivi

Madrid, 25 mai. — La justice militaire instruisant les événements de Barcelone a lancé un mandat d'arrêt contre le chef socialiste Pablo Iglesias, récemment élu député.

Par crainte d'un coup de main, les prisonniers ont été transférés à Pontevedra.

À la suite de la bagarre, l'agitation s'étant accrue, les journaux ont été fermés qui vont être fermés qui vont se joindre au mouvement.

## Une mère et son enfant asphyxiés

Bruxelles, 25 mai. — Un épouvantable accident s'est produit pendant la nuit de mardi à mercredi, dans l'immeuble portant le numéro 38 du boulevard de Waterloo.

Le congère de cette maison est Mme G... dont le mari, infirmier, était de garde à l'hôpital militaire. A six heures et demi du matin, les ouvriers d'un tailleur dont les travaux étaient situés dans la pièce au-dessus de la porte encore fermée, contrairement à l'habitude.

Après avoir sonné vainement, ils s'adressèrent à la concierge de la maison contiguë qui leur permit d'ouvrir la porte. Ils remarquèrent que la porte était fermée, contrairement à l'habitude.

## Manoël II à Paris

Paris, 25 mai. — Le roi de Portugal a rendu visite, cet après-midi, à M. Fallières. Assis à sa suite de l'Élysée, le roi de Portugal a fait une promenade au bois de Boulogne et est rentré à sept heures à l'hôtel.

## Une fillette assassinée à Deeryck

Courtrai, 25 mai. — L'émotion produite à Deeryck, ce village des environs par l'horrible assassinat commis à Deeryck, dans la journée du 6 de ce mois, par la petite Alice Degrezelle, âgée de 12 ans, a été, à peine calmée, qu'un nouveau crime a été commis dans les mêmes circonstances et à peu près au même endroit, vient de jeter l'alarme dans la contrée. Cette fois, c'est une fillette, âgée de 4 ans et demi, la petite Anne Vanderbeke, élève de M. M. Vanderbeke, garde-chasse, à Deeryck. La petite victime a été trouvée assassinée, mardi, vers 3 heures de l'après-midi, dans un champ d'égout, à environ 50 mètres du chemin de la Marquette et à 50 mètres de la rue de la Deeryck, à Courtrai et à 150 mètres de la maison de ses parents. C'est son père, accompagné de deux gendarmes, qui étaient à la recherche de l'assassin, qui est allé découvrir le cadavre de son enfant.

## Un échafaudage s'effondre

SIX BLESSES

Bruxelles, 25 mai. — Un éboulement s'est produit mercredi après-midi, sur les chantiers d'un bâtiment en construction, boulevard de Waterloo, à Bruxelles. Six ouvriers ont été blessés. Les compagnons de travail accoururent à leur secours et les déblayerent bientôt. Les six hommes furent transportés à l'hôpital de la ville. M. M. Lequay, commissaire adjoint et M. le docteur Lefebvre arrivèrent presque aussitôt. Ce dernier donna des soins aux six ouvriers qui tous étaient plus ou moins grièvement blessés et transportés à l'hôpital.

## Un pugilat entre député et administrateur de journal

Paris, 25 mai. — Une altercation suivie d'une scène de pugilat s'est produite cet après-midi à la gare du Nord, entre MM. Lecoul, député de l'Aisne et M. Ferrusson, administrateur d'un journal.

Après que les adversaires eurent échangé quelques injures, on les sépara et on les conduisit dans le bureau du sous-chef de gare.

Incident, dont on ne connaît pas la cause exacte, n'aura, affirme-t-on, pas de suite.

## M. Offre était parti mardi à l'enterrement

de sa belle-sœur, à Liévin, et devait rentrer le soir, vers neuf heures, à la gare de Liévin.

Pour aller au-devant de lui, sa compagnie committ l'imprudence de laisser seule l'enfant qui, on le suppose, s'amusa avec le feu, qui se communiqua à ses vêtements.

Les voisins, entendant des cris, s'enfoncèrent la porte. Le plus effroyable spectacle s'offrit alors à leurs yeux. La petite, véritable torche vivante, brûlait.

On s'empressa auprès de la malheureuse, le garde Carpentier, le docteur M. le docteur Helleu, qui, après examen, déclara que la victime n'avait plus que peu de temps à vivre.

A trois heures du matin, la pauvre fillette expira après une agonie épouvantable.

## Dramatique naufrage en rade de Dunkerque

Un bateau de pêche s'écrase sur un ponton. Et sombre. — Sur les quatre marins de l'équipage, trois sont noyés.

Une catastrophe maritime vient de se produire au large de Dunkerque, jetant la consternation parmi la population de cette ville et du littoral. Un sloop dunkerquois monté par trois hommes et un mousse a coulé après avoir abordé le « Snouw ». Un seul des marins a pu être sauvé, après une heure d'efforts et d'angoisses.

Voici dans quelles circonstances le sinistre s'est produit.

## LE DRAME DANS LES FLOTS

Hier, vers 10 heures du matin, le bateau de pêche D. 132, « Grâce de Dieu » se trouvait à environ six milles au large, à proximité du bateau-les « Snouw ». Ce dernier qui, précédemment, possédait un équipage complet, avait un ponton de fer, sans aucun personnel.

Le « Grâce de Dieu » poussé par un vent violent s'avançait vers le « Snouw » et pour éviter, le patron allait virer de bord. Cette manœuvre ne fut pas exécutée assez vite et le vent entraîna l'embarcation d'abord sur le champ. Le sloop fut violemment collé contre le ponton-les où il se fit une large déchirure à tribord.

Les marins, les marins regardant le petit bateau, pensant pouvoir le sauver. Ce sloop devait être fait, car le sloop était déjà rempli d'eau et quelques secondes après, il coula à pic.

Le patron de « Grâce de Dieu », Auguste Louis Martel, 37 ans, et le matelot Julien Martel, 18 ans, se trouvant à bord d'un panier sur lequel ils étaient qu'à peine quelques minutes. Mais ils ne furent pas maintenus longtemps sur ce ponton et furent entraînés dans les flots.

Les deux autres matelots, Théophile Auguste Vanhille, 17 ans, et le mousse Henri-Louis Grysion, 12 ans, avaient ainsi un avenir d'espérance et se maintenaient au-dessus de l'eau.

Le mousse ne resta que quelques minutes dans les vagues qui l'entraînèrent à sa perte et l'emportèrent dans leur tourbillon.

## SAUVETAGE D'UN MARIN

Vanille, avec une énergie extraordinaire, se maintint pendant une heure à son aviron et put ainsi être sauvé par le bateau de pêche « Jesus-Marie ».

Le patron de cette embarcation, Joseph Wallyn avait de loin, aperçu le sloop « Grâce de Dieu », il le vit couler. C'est en arrivant dans sa direction qu'il aperçut Vanhille se cramponnant à son épave.

Il se rendit à son secours et ramena le survivant chez M. le docteur Verbeke, qui lui prodigua ses soins.

Vanille put ensuite rejoindre Brax-Dunes où il rapporta la terrible nouvelle. Deux rescapés habillaient cette commune. Seul le patron Martel était marié, sans enfant. Le bateau de pêche naufragé appartenait au matelot survivant.

## A DUNKERQUE

### La grève du Bâtiment est complètement terminée

Hier, les derniers terrassiers en grève ont voté, au nombre de douze cent dix, la reprise du travail.

Avant de quitter la Bourse du travail, ils votèrent l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers terrassiers en grève, depuis le 24 mai 1910, satisfaits l'avenir, votent la reprise du travail, à partir du 25 mai, sous réserve que les patrons leur offrent des conditions de travail satisfaisantes et que les patrons s'engagent à ne pas employer de main-d'œuvre étrangère sans leur consentement préalable. »

Les patrons ont accepté ces conditions et la grève est terminée.

Les patrons ont accepté ces conditions et la grève est terminée.

## LA CONDAMNATION

Par ces motifs :

Le Tribunal, après en avoir délibéré, conformément à la loi, jugeant en premier ressort, dit l'action recevable, dit le Tribunal compétent, condamne Alfred Willez, évêque d'Arras, à payer au Syndicat des Amicales des Instituteurs et Institutrices de France et des Colonies, représentée par son président et à l'Association Amicale des membres de l'enseignement primaire catholique de France, représentée par son président, LA SOMME DE CINQ CENTS FRANCS A TITRE DE DOMMAGES-INTERETS ET LE CONDAMNE A TOUTS LES DÉPENS.

Aucun incident n'est produit au cours de l'audience, ni à la sortie, du Tribunal.

## A LIBERCOURT

### Une fillette brûlée vive

M. Offre Jean-Baptiste, mineur, habitant au Coron Meurteur avec Conçoit Marie, sa petite-fille Eugénie, âgée de huit ans et demi.

encore un us qui s'en va et que nous voudrions retenir en tout ce qui y avait de bon, de poétique ou de grand dans le passé.

Le pauvre Hervey avait non-seulement la fidélité et le dévouement de ses chiens auxquels nous faisons à quelques hommes l'honneur de les comparer, mais encore il en avait les facultés.

Il entendit et reconnut le pas de son maître qui résonnait sourdement sur les marches sonores de l'école, il courut à la porte et l'ouvrit.

Le comte, pâle, le visage labouré par les larmes qu'il avait versées en reprenant ses sens, mais ferme et calme comme s'il venait pas d'être, ainsi que Jacob, vaincu par l'angoisse de la douleur, le comte apparut sur le seuil.

L'abbé Dominique entra derrière lui.

Le vieillard salua cette assemblée de paysans comme il eût fait d'une réunion de princes.

— Derniers amis de mon fils, dit-il, vous qui venez d'accompagner à son tombeau le nom de Penhoël, je regrette de ne pouvoir vous recevoir plus dignement dans le château de mes pères. Nous étions si chagrins, Hervey et moi, que nous n'avons pu être plus pourvu suffisamment à vos besoins. Toutefois, veuillez entrer dans la salle à manger, et, selon l'usage de notre vieille Bretagne, accepter de bon cœur, et comme vous l'offrez, le repas mortuaire.

Ah, traversant la salle d'un pas ferme, et faisant ouvrir à deux battants, par Hervey, la porte qui se trouvait en face de celle des assistants, le comte se précipita vers le parloir, depuis le maître jusqu'au gardeur de chèvres, à passer dans la salle à manger.

Il, sur des bréteaux. Aient couchés sans aucun incident sur les planches, ces

## LA COMÉTÉ DE HALLEY

Angers, 25 mai. — Hier soir, le capitaine Sauter, du 136 de ligne, a pu observer la comète de Halley. A l'œil nu, elle présente le caractère d'une étoile de deuxième grandeur à un télescope, elle offre l'apparence d'une tache nébuleuse. Il n'y a aucune espèce de queue visible.

## UN COÛTE AVIATEUR

Rome, 25 mai. — Le pape a assisté à une expérience d'aviation faite dans les jardins du Vatican par le curé de Spiccoli. Ce prêtre a inventé une machine volante qu'il adapte à une bicyclette. L'essai a été fait à la présence de Pie X et du curé de la paroisse qui tentait auparavant vainement de voler.

Ferme sollicité à déterminer de diminuer l'efficacité sociale, et par suite de motiver la suppression de certaines institutions, qu'en effet, on se trouve encore en présence d'intérêts particuliers, dont le groupement constituerait toujours un ensemble de dommages individuels, et non un dommage collectif.

Qu'ainsi, et ce qui concerne le préjudice matériel, les associations demanderesse ne pouvaient agir au soutien d'un intérêt de la défense d'intérêts particuliers.

Attendu que la demande de dommages-intérêts a pour base non seulement le préjudice matériel, mais encore le préjudice moral.

Attendu qu'en ce qui concerne le préjudice moral, la lettre pastorale dans son ensemble, il est constaté, qu'il n'y a pas de préjudice moral, des livres ou des articles dans les écoles laïques, ou de la moralité des instituteurs, que cette lettre est conçue en termes généraux, visant toute l'école laïque, la collectivité des instituteurs et des instituteurs, sans se borner à signaler des déficiences individuelles, que dans toute l'étendue de la République, elle frappe de discrédit l'instituteur de l'école laïque, que si ainsi tout effet d'atténuer la généralité du corps enseignant des instituteurs; que cette conséquence générale est indéfinissable, puisque elle s'applique à tous les pasteurs, quelle que soit la situation des églises et toutes les chapelles de tous les diocèses du premier empire.

Attendu, dès lors, qu'il n'est pas en justice, la Fédération des Amicales d'instituteurs et l'Association amicale du Pas-de-Calais poursuivent devant le Tribunal de Lille, les instituteurs membres de leur association, et ayant atteint leur personnalité, parce que la lettre pastorale vise la profession de tous les instituteurs, l'enseignement primaire laïque, dans les écoles laïques, dans leur ensemble, la généralité que représentent ces associations et qu'il s'agit de la réparation d'un préjudice moral, et non de la réparation de préjudices causés à tels et tels membres de ces associations dans telle ou telle mesure;

Que puisqu'il s'agit d'un intérêt collectif, les demanderesse ont la capacité d'ester en justice.

Attendu que pour les divers motifs ci-dessus l'action est recevable.

## SUR LA COMPÉTENCE

Attendu que la lettre pastorale ne contient pas de diffamation, car conçue en termes généraux, elle n'attribue aucun fait précis, et ne fournit aucune base à la poursuite de la réparation de préjudice moral, que par suite, l'article 46 de la loi du 29 juillet 1881, qui définit le préjudice moral, n'est pas applicable, et que le Tribunal est compétent. Qu'au surplus, si on relevait des diffamations dans la lettre pastorale, elle en aurait, le Tribunal eût dû s'occuper, et non de la compétence de l'article 46 de la loi du 29 juillet 1881, qui définit le préjudice moral, et non de la réparation de préjudices causés à tels et tels membres de ces associations dans telle ou telle mesure;

Que puisqu'il s'agit d'un intérêt collectif, les demanderesse ont la capacité d'ester en justice.

Attendu que pour les divers motifs ci-dessus l'action est recevable.

## LA CONDAMNATION

Par ces motifs :

Le Tribunal, après en avoir délibéré, conformément à la loi, jugeant en premier ressort, dit l'action recevable, dit le Tribunal compétent, condamne Alfred Willez, évêque d'Arras, à payer au Syndicat des Amicales des Instituteurs et Institutrices de France et des Colonies, représentée par son président et à l'Association Amicale des membres de l'enseignement primaire catholique de France, représentée par son président, LA SOMME DE CINQ CENTS FRANCS A TITRE DE DOMMAGES-INTERETS ET LE CONDAMNE A TOUTS LES DÉPENS.

Aucun incident n'est produit au cours de l'audience, ni à la sortie, du Tribunal.

## A LIBERCOURT

### Une fillette brûlée vive

M. Offre Jean-Baptiste, mineur, habitant au Coron Meurteur avec Conçoit Marie, sa petite-fille Eugénie, âgée de huit ans et demi.

encore un us qui s'en va et que nous voudrions retenir en tout ce qui y avait de bon, de poétique ou de grand dans le passé.

Le pauvre Hervey avait non-seulement la fidélité et le dévouement de ses chiens auxquels nous faisons à quelques hommes l'honneur de les comparer, mais encore il en avait les facultés.

Il entendit et reconnut le pas de son maître qui résonnait sourdement sur les marches sonores de l'école, il courut à la porte et l'ouvrit.

Le comte, pâle, le visage labouré par les larmes qu'il avait versées en reprenant ses sens, mais ferme et calme comme s'il venait pas d'être, ainsi que Jacob, vaincu par l'angoisse de la douleur, le comte apparut sur le seuil.

L'abbé Dominique entra derrière lui.

Le vieillard salua cette assemblée de paysans comme il eût fait d'une réunion de princes.

— Derniers amis de mon fils, dit-il, vous qui venez d'accompagner à son tombeau le nom de Penhoël, je regrette de ne pouvoir vous recevoir plus dignement dans le château de mes pères. Nous étions si chagrins, Hervey et moi, que nous n'avons pu être plus pourvu suffisamment à vos besoins. Toutefois, veuillez entrer dans la salle à manger, et, selon l'usage de notre vieille Bretagne, accepter de bon cœur, et comme vous l'offrez, le repas mortuaire.

Ah, traversant la salle d'un pas ferme, et faisant ouvrir à deux battants, par Hervey, la porte qui se trouvait en face de celle des assistants, le comte se précipita vers le parloir, depuis le maître jusqu'au gardeur de chèvres, à passer dans la salle à manger.

Il, sur des br